

## OPINION FACE À L'EMPLACEMENT DE L'AUTOROUTE 30

**N**ous tenons ici à vous exprimer, Madame la présidente, Monsieur le commissaire, pourquoi selon nous le BAPE doit dire non au projet de l'autoroute 30, qui emprunterait le corridor sud.

**L'**implantation de l'autoroute 30 sur l'axe sud implique des transformations majeures, dans la qualité et les habitudes de vie des résidents du secteur.

**P**lusieurs problèmes surviendraient surtout si le viaduc St.- RÉGIS NORD passerait par dessus l'autoroute 30.

**L'**expropriation de M. Denis Tougas et M. Dave Jackson, la modification de l'accès à la résidence de M. Gourd, en plus des trois résidences de M. Rioux qui seront enclavées; ce dernier étant absent, a fait parvenir un fax que vous trouverez en annexe.

**S**elon les évaluations faites, l'environnement sonore actuel gravite autour de 37 décibels. Avec l'implantation sur ce tracé, le niveau sonore pourra dépasser 65 décibels donc, 7 à 8 fois plus bruyant.

**C**ompte tenu que dans l'axe de la 132, la majorité des gens y arrive le matin et quitte en fin de journée, cet aspect du dossier comporte moins d'impact.

**L**e choix que nous avons fait est de vivre dans la tranquillité, loin des bruits et de la pollution, à la campagne et non sur le bord d'une autoroute.

**S**elon l'information du journal local : " Une pétition a été déposée. " Cette dernière tient beaucoup plus à une manipulation électorale, qu'à un intérêt général pour la communauté.

**ICI L'OPINION DU GROUPE SIGNATAIRE ET POURQUOI L'AXE DE LA  
ROUTE 132 DEVRAIT ÊTRE PRIVILÉGIÉ.**

**LE CONTEXTE DE LA LOI SUR LA PROTECTION DU TERRITOIRE DU  
TERRAIN AGRICOLE**

**E**n vertu de cette loi, il n'existe aucune possibilité de nous relocaliser sur un terrain où dans un milieu comparable.

**É**galement, pourquoi gaspiller des terres qui nous ont nourris, pendant des siècles et qui pourront continuer à le faire, si on leur en laisse la chance.

**V**oulant investir je demande à un sage "**DANS QUOI INVESTIR ?**" sans hésiter il me répond: **ACHÈTE DU TERRAIN, IL NE S' EN FAITRIQUE PLUS.**

**LE CONTEXTE COMMERCIAL:**

**Q**uels commerces ne voudraient pas être aux premières loges sur une route majeure? Cette route leur donnera plus de visibilité et de voies de services, leur permettant un accès simple, facile et sécuritaire à leur commerce.

**A**ux tenants du 2 pour 1, qui prétendent que pour le même prix, on peut construire une autoroute dans l'axe sud et refaire une beauté à la route 132 Au fil des années, vous ne pourrez pas entretenir, le double de kilométrage, pour le même argent et cela années après années.

**E**n conséquence le tracé de l'autoroute dans l'axe de la route 132 nous semble être le seul choix logique et sensé pour tous ceux qui sont concernés.

**P**ourquoi aller à l'encontre des études faites par des experts des Ministères et l'ensemble des conseillers des 4 villes concernées.


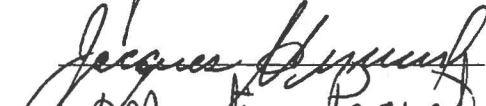
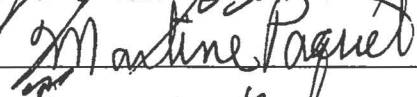
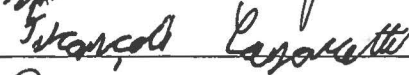

**CONCLUSION:**


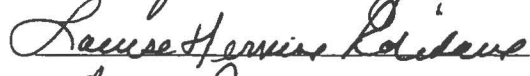
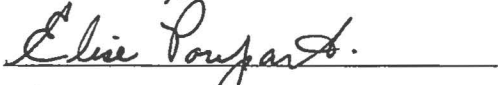
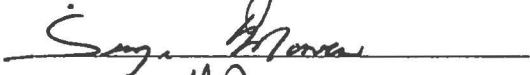

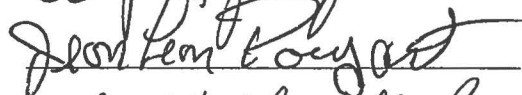
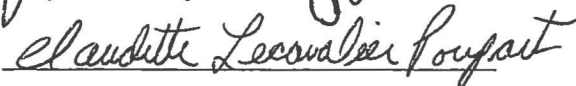
**N**os terres et nos animaux sont nos richesses, qui ne peuvent s'exprimer verbalement, contre le projet du tracé sud de l'autoroute 30.

**S**uite à l'observation de ces nombreux inconvénients, nous demeurons convaincus que le Ministère des transports du Québec et le BAPE, devraient opter pour que l'autoroute 30 passe sur la route 132, dans le but de sauvegarder les quelques bonnes terres agricoles qu'ils nous restent et d'autre part permettre le maintien de l'intégrité des choix, sciemment faits en tout connaissance de cause, tant par les résidents que par les commerçants concernés.

Ci-joint à l'annexe, une copie de fax de M. Michel Rioux, présentement en Suisse pour affaires.

Et nous avons signé: \_\_\_\_\_

  
\_\_\_\_\_ Charles Bouchard  
  
\_\_\_\_\_ Jacques Bouchard  
  
\_\_\_\_\_ Martine Taquet  
  
\_\_\_\_\_ Francis Laporte  
  
\_\_\_\_\_ Louis Deschênes

  
\_\_\_\_\_ Monique Roy  
  
\_\_\_\_\_ Lucie-Hermine Poissant  
  
\_\_\_\_\_ Elise Poissant  
  
\_\_\_\_\_ Suzanne Morin  
  
\_\_\_\_\_ Alyette Jacques  
  
\_\_\_\_\_ Jean-Luc Poissant  
  
\_\_\_\_\_ Claudette Lecavalier Poissant

Ingraine Gagnon  
Lilette Piquin  
Robert Lefevre  
Jacqueline Gagnon  
Berthe Robitaille  
Mylene Boudreau  
Tommy Lavoie  
Cedric Gagnon  
Hélène Toupin  
Colombe Gagnon  
Genevieve Gagnon  
Dustin Gagnon  
Lise Gagnon  
Sandra Gagnon  
Michelle Boudreau  
Claude Gagnon  
Yves Lavoie  
Michelle Boudreau  
Lise Gagnon  
Robert Gagnon  
Lucie Gagnon  
Jade Gagnon

Valérie Dupier  
Fernand Dupier  
Lorraine Chabot  
Pierre Gagnon  
Melissa Niquail  
Bernard Boudreau  
Maylene Gagnon  
Gabriel Miquil  
Marc-Olivier Gagnon  
Dominic Hebert  
Denise Boudreau Hebert  
Luc Hebert  
Marion Gagnon  
Luc Boudreau  
Vivian Boudreau  
Leanne Gagnon  
Pierre Gagnon  
Samantha Gagnon  
D. J.  
Félicie Boudreau  
Melanie Boudreau  
Sylvain Marguier

Mr. Côté  
David Dore

Manon Côté

Voici Madame la présidente, Monsieur le commissaire, les signatures des résidents du groupe signataire représentant une partie du tracé sud.

14/ MARS 2002

M. BERTHOLD Robidoux

BONJOUR

À TITRE DE PROPRIÉTAIRE DU

JE SUIS TOUT À FAIT D'ACCORD AVEC LA POSITION  
PRISE PAR LE "REGROUPEMENT DU RANG ST REGIS NORD."

DE PLUS, ME M'OPPOSE VIGOUREUSEMENT AU  
TRACÉ SUD TEL QUE SOUMIS ET JE TROUVE  
INACCEPTABLE LE TRAJET PROPOSÉ.

VOUS REMERCIANT À L'AVANCE

À BIENTÔT



Michel Roux